



LES *ESTIVALES DE MUSIQUE EN MÉDOC* ANNONCENT L'ANNULATION DE SON 17E MILLESIME ET PREND DES MESURES EXCEPTIONNELLES EN FAVEUR DES ARTISTES.



www.estivales-musique-medoc.com

À la suite des annonces du gouvernement d'interdire les grandes manifestations culturelles jusqu'à la mi-juillet pour ralentir l'épidémie de Covid-19, et après concertation avec les instances dédiées, les *Estivales de Musique en Médoc* annoncent avec regret l'annulation de la 17^e édition qui devait se tenir du 1 au 15 juillet 2020 dans les plus belles propriétés vinicoles du Médoc (châteaux Branaire-Ducru, Lafite-Rothschild, Lascombes, Batailley, Lagrange et Agassac).

CONTACT PRESSE : Laura FANTONI _ 06 20 37 15 37 / laura.fantoni@labelfrancaise.com

Unique festival en Europe à présenter une programmation entièrement dédiée à de jeunes lauréats de concours internationaux, Les *Estivales de Musique en Médoc* ont toujours été un tremplin pour la jeune génération de musiciens. Les artistes programmés pour cette 17^e édition sont d'ores et déjà reconduits pour 2021 : le guitariste Thibaut GARCIA et l'accordéoniste Félicien BRUT, les pianistes Alexandre KANTOROW et Pavel KOLESNIKOV, la mezzo-soprano Eva ZAÍCIK accompagnée de la pianiste Anne Le BOZEC, la violoniste Mayumi KANAGAWA en duo avec le pianiste Giuseppe GUARRERA, le trio Thomas LELEU et le QUATUOR MARMEN.



La culture et plus particulièrement le milieu musical est très fortement impacté par la crise sanitaire. Les annulations en cascade des festivals d'été auront inévitablement des répercussions financières pour les artistes qui se retrouvent sans représentations ainsi que pour le personnel intermittent qui œuvre chaque été ; aussi, les *Estivales de Musique en Médoc* ont pris la décision importante d'offrir une avance de 40% sur les cachets versés en 2021 aux artistes ainsi qu'aux techniciens (accordeur, régisseur scène...) de cette 17^e édition afin de les soutenir dans cette épreuve. Cette mesure exceptionnelle qui sera peut-être lourde de conséquences pour sa pérennisation est un pari sur l'avenir, un espoir pour le futur ; telle a toujours été la devise des Estivales « Le choix de l'excellence, le pari de la jeunesse ».

Tous les achats de billets seront intégralement remboursés. Pour soutenir le Festival les détenteurs de billets peuvent aussi choisir de faire don de la valeur – totale ou partielle – de leur achat. Des informations sur les remboursements et les dons seront disponibles sur le site www.estivales-musique-medoc.com.

En marge des concerts aux châteaux, l'association des *Estivales de Musique en Médoc* offre chaque année un récital aux détenus du centre pénitentiaire de Bordeaux Gradignan. Ce concert est maintenu. Il sera donné lorsque les mesures sanitaires le permettront par le Quintette à cordes Aquitania Fides, les seuls qui ne pourront être reprogrammés l'an prochain.

Les *Estivales de Musique en Médoc* remercient ses artistes, ses fidèles festivaliers, ses bénévoles et ses châteaux hôtes pour leur soutien en cette période difficile.



Le festival remercie particulièrement les partenaires financiers qui maintiennent leur engagement.



Rendez-vous à l'été 2021 pour un millésime spectaculaire !

